

**CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ**

**JEUDI 25 AVRIL 2019 • LUXEMBOURG**



# **CIRCULAIRE 18/698 & GESTIONNAIRES DE FONDS : QUELS DÉFIS POUR LE LUXEMBOURG ?**



[www.ifebenelux.lu](http://www.ifebenelux.lu)



### Olga Hilnich

Conference Manager  
ohilnich@abilways.com

La circulaire 18/698 en date du 23 août 2018 n'est pas sans incidence sur le paysage réglementaire actuel : les **fonds d'investissement** sont directement **impactés** par les règles édictées par la **CSSF**.

La gouvernance, le Risk Management en passant par la délégation ou encore les exigences en matière de lutte contre le blanchiment d'argent : **tous les aspects pratiques du métier méritent d'être abordés et éclairés**. Comment composer son organe directeur tout en évitant les cumuls de **mandats** et les éventuels **conflits d'intérêts** au sein des institutions ? Comment gérer au mieux les **risques** et contrôler les **délégués** ? Quelle procédure **KYC** privilégier ? Comment concilier le texte de la circulaire avec d'autres réglementations et projets européens ?

Rendez-vous le 25 avril prochain pour répondre à ces interrogations cruciales pour les fonds d'investissement.

#### POUR QUI ?

- Acteurs du secteur des fonds d'investissement alternatifs
- Gestionnaire d'un fonds de commun de créances
- (SPV)
- Gestionnaire de fonds spécialisés
- Conducting Officers
- Comptables
- Experts-comptables
- Promoteurs
- Administrateurs
- Directeurs fiscaux, financiers et juridiques.
- Conseils fiscaux, fiscalistes
- Gestionnaires de fortune
- Directeurs de private banking
- Conseils en gestion de patrimoine
- Responsables de clientèle privée
- Avocats, notaires
- Juristes

#### POURQUOI ?

- Fournir une analyse complète de la circulaire CSSF 18/698
- Anticiper et surmonter les difficultés liées à sa mise en application

#### COMMENT ?

- Des sessions de questions/réponses pour favoriser l'interaction
- Des pauses destinées à permettre des contacts privilégiés avec les intervenants
- La remise d'un support écrit spécialement élaboré pour la formation

#### POUR PLUS D'INTERACTIVITÉ

- Si vous avez déjà des questions, envoyez un courriel à [ohilnich@abilways.com](mailto:ohilnich@abilways.com)

## JEUDI 25 AVRIL 2019

PRÉSIDENT DE SÉANCE :

Thibaut PARTSCH, Avocat Associé - LOYENS & LOEFF

**8h45** Accueil des participants

**9h00** Allocution d'ouverture par le Président de séance

**9h15**

### **Circulaire CSSF 18/698 : quelles nouveautés en matière de gouvernance ?**

- Quelles modifications pour l'actionnariat ?
- Valeur des portefeuilles gérés : quelles conditions ? quelles règles en matière de fonds propres ?
- Quelles responsabilités pour les membres de l'organe directeur ?
- Quelles règles en matière de cumul de mandats ? De composition de l'organe ? Comment identifier et écarter les conflits d'intérêts ?

Thibaut PARTSCH

**10h15** Coffee networking

**10h30**

### **Contrôle interne : quel dispositif adopter ?**

- Quelles obligations en matière de gestion des risques ?
- Procédure de gestion des risques (« PGR ») : que faut-il communiquer à la CSSF ?
- Le point sur les fonctions permanentes : gestion des risques, compliance, audit interne

Benjamin GAUTHIER

Partner, Risk Management, Financial Services Consulting  
PWC

**11h30**

### **Comment mettre en place une délégation ?**

- Quel est le cadre juridique de la délégation ?
- Quelles fonctions et activités sont concernées ?
- Comment conduire une due diligence efficace ?
- Que recouvre l'obligation d'information imposée par la CSSF ?
- Quel contrôle pour les délégués ?
- Qu'est-ce qu'un plan de continuité ?
- Quelles retombées sur les délégants étrangers ?  
*Quid du Brexit ?*

Gérard LORENT

Directeur - Strategy Regulatory & Corporate Finance  
DELOITTE

**12h30** Session de Q/R

**12h45** Déjeuner

**14h15**

### **Aspect LCB/FT de la circulaire CSSF 18/698**

- Analyse des obligations : des nouveautés ?
- « On-site visits » de la CSSF :
  - Comment se préparer au mieux aux contrôles sur place du régulateur et anticiper ses attentes ?
  - Quelles obligations en matière de rapports annuels ?
- Quelle approche risques adopter par rapport aux requis de due diligence LCB/FT relatifs aux actifs des fonds ?
- « Source of Wealth / Source of funds » : obtention de la documentation requise lors de la mise en relation avec le client : à quoi faut-il être attentif ? Quels sont les challenges à relever ?

Philippe MATELIC

Head of Compliance

EFA

**15h30** Coffee networking

**15h45**

### **Ouverture : quelles interférences avec les autres réglementations et projets du secteur ?**

- Le projet de règlement européen relatif aux investissements durables et aux risques en matière de durabilité : quel plan d'action envisager ? Quelles obligations pour les acteurs du secteur financier ?
- Proposition de règlement européen sur la distribution transfrontalière : quelles retombées sur la commercialisation des fonds ? Quels impacts concrets suite à l'entrée en vigueur du passeport européen ?

Arne BOLCH

Local Partner

GSK LUXEMBOURG SA

**16h45** Session de Q/R

**17h15** Clôture par le Président de séance

# INFORMATIONS PRATIQUES

IFE est une marque du groupe  
**ABILWAYS**

Scannez ce code  
et retrouvez-nous sur  
votre smartphone



## Renseignements programme

Olga Hilnich - ohilnich@abilways.com

## Renseignements inscriptions

IFE by Abilways

16A, Avenue de la Liberté - L-1930 Luxembourg

Tél. : +352 28 488 819

infoclient-ife@abilways.com

## Participation (+ 3 % TVA)

850 € HT

### Bénéficiaires de tarifs dégressifs en cas d'inscriptions multiples

Ces prix comprennent les déjeuners, les rafraîchissements et la documentation de la formation.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

• par virement à notre banque - BGL BNP Paribas  
IBAN : LU24 0030 2485 2343 0000

Code BIC : BGLLULLL, au nom d'IFE Luxembourg S.A.R.L., avec mention du numéro de facture.

## Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Le groupe Abilways (IFE Luxembourg, IFE Belgique, EFE, CFPJ, ISM, ACP FORMATION, PYRAMYD, IDCC, ABILWAYS DIGITAL) est responsable du traitement de vos données personnelles et en tant que partenaire de confiance, nous voulons que nos clients soient assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer la protection de leurs données personnelles et le respect de leurs droits.

IFE met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Ces données sont nécessaires au traitement de cette fiche et sont conservées le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles nous les collectons, sauf dispositions légales contraires. Toutes les informations complémentaires relatives à notre politique relative aux données personnelles, à notre politique relative à la gestion des cookies et à nos CGV sont consultables sur notre site [www.ifebenelux.lu](http://www.ifebenelux.lu). Le groupe Abilways peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique ou électronique, de l'information commerciale susceptible de vous intéresser. Conformément aux dispositions de la loi du 02/08/02 sur le respect de la vie privée et du règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer à tout envoi ultérieur de communication commerciale. Vous pouvez exercer ces droits par courrier électronique à cette adresse [correctionbdd@ifexecutives.com](mailto:correctionbdd@ifexecutives.com), par téléphone au +352 28 488 819 ou par courrier postal 16A, Avenue de la Liberté - L-1930 Luxembourg.

J'accepte de recevoir de l'information commerciale des partenaires du groupe Abilways

## Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

## Date et lieu de la formation

**JEUDI 25 AVRIL 2019 - LUXEMBOURG**

Attention : le lieu de la formation est susceptible d'être modifié. Merci de vous référer à la convocation qui vous sera remise 10 jours avant la formation

*Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.*



Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées. Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**OUI**, je m'inscris à la conférence "**Circulaire 18/698 & gestionnaires de fonds : quels défis pour le Luxembourg ?**" (code 26412) le jeudi 25 avril 2019

Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom et prénom\* \_\_\_\_\_

E-mail\* \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Nom et prénom de votre responsable formation \_\_\_\_\_

Nom et prénom de votre responsable juridique \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

N° TVA \_\_\_\_\_ Secteur d'activité \_\_\_\_\_

Effectif site \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

N° de GSM \_\_\_\_\_

Adresse de facturation (si différente) \_\_\_\_\_

Signature et cachet obligatoires :

\* Indispensable pour vous adresser votre convocation

Pour modifier vos coordonnées, Tél. : +352 28 488 819 - E-mail : [correctionbdd@ifexecutives.com](mailto:correctionbdd@ifexecutives.com)